

# COMMENT J'ADAPTE MON LOGEMENT



# Adapter son logement



## QUAND ?

Dès que possible

## QUELS TRAVAUX PRIVILEGIER ?



**Travaux peu coûteux** : vérifier l'éclairage, enlever les obstacles (porte manteaux, tapis, guéridon), fixer des barres d'appui et petites aides techniques.



**Travaux plus importants** : décroisonner, douche à l'italienne, wc dans la salle de bain, cuisine aménagée pour fauteuil, porte coulissante, à galandage.

# Préconisations à minima



Quelques aménagements de sécurisation et aides techniques

# Préconisations plus importantes



Réalisation de travaux



# Pas d'obligation / réflexion possible



# Le Département favorise le maintien à domicile

## Programmes de subvention du Département pour les seniors :

- **Adaptation des logements et prévention du vieillissement** (en complément des aides de l'ANAH attribuées par le Département)
- **Création d'habitat intergénérationnel ou solidaire pour seniors**
  - J'ai un projet de logement ou d'hébergement d'une ou plusieurs personnes de plus de 60 ans (un parent âgé par exemple ou pour du locatif...)
  - J'ai un projet de logements intergénérationnels
  - J'ai un projet de logements innovants pour l'accueil de personnes âgées ou handicapées
- **Travaux pour l'accueil familial**
  - Je suis famille d'accueil agréée par le Département et je souhaite réaliser des travaux pour l'accueil d'une personne âgée ou handicapée



Contact Service Habitat : **02 28 85 86 02**

Mail : [habitat@vendee.fr](mailto:habitat@vendee.fr)

# Guichet de l'Habitat (Espace Conseil France Renov')

de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier

Un service pour **CONSEILLER** et **ACCOMPAGNER** les habitants dans leurs travaux (adaptation du logement, rénovation énergétique...)



1 Conseils gratuits à domicile



2 Aides financières



3 Démarches simplifiées



Prendre rendez-vous auprès de notre **GUICHET HABITAT** de l'île de Noirmoutier au **02 51 35 89 89**  
ou par mail [habitat@iledenoimoutier.org](mailto:habitat@iledenoimoutier.org)

## POUR QUI ?

- ✓ Pas de conditions d'âge du logement
- ✓ Être âgé de plus de 60 ans (ou situation de handicap)
- ✓ Conditions de revenus

## POUR QUOI ?

- ✓ Salle d'eau (remplacement de la baignoire par une douche...)
- ✓ WC surélevés, suspendus
- ✓ Circulation intérieure (élargissement de porte, couloirs, porte coulissante...)
- ✓ Volets roulants électriques
- ✓ Barres d'appui
- ✓ Rampe d'accès au logement
- ✓ Cheminements extérieurs
- ✓ Monte-escalier, ascenseur
- ✓ ...

### BARÈMES ANAH 2023

(Revenu Fiscal de Référence)

		« Très modeste »	« Modeste »
Nb d'occupant(s)	1	16 229 €	20 805 €
	2	23 734 €	30 427 €
	3	28 545 €	36 591 €



WC surélevés et barre



WC suspendus et  
barre



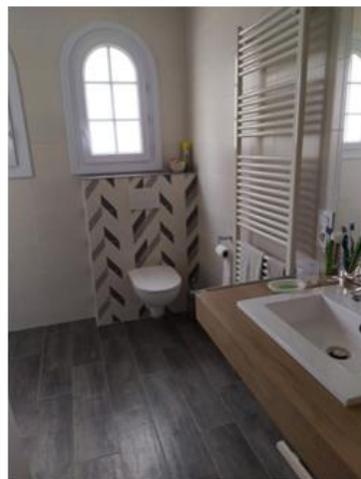
Douche à l'italienne



Création espace  
sanitaire adapté



Lavabo PMR / WC suspendus



Receveur de douche,  
siège de douche et barre



Monte escalier



Monte escalier



Ascenseur



Rampe extérieure



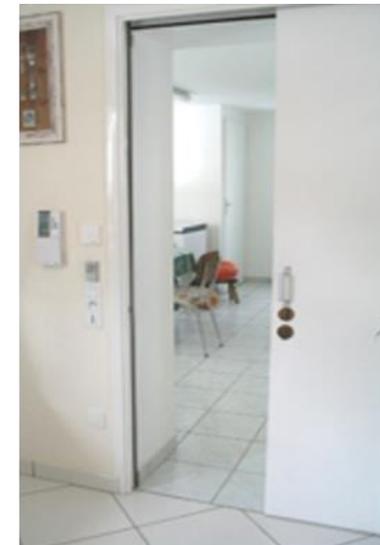
Monte escalier



Menuiseries avec poignées « adaptées » et volets roulants électriques



Portail de garage électrique



Elargissement passage et porte coulissante



Suppression de marche avec seuil plat



Volets solaires coulissants



## Exemple



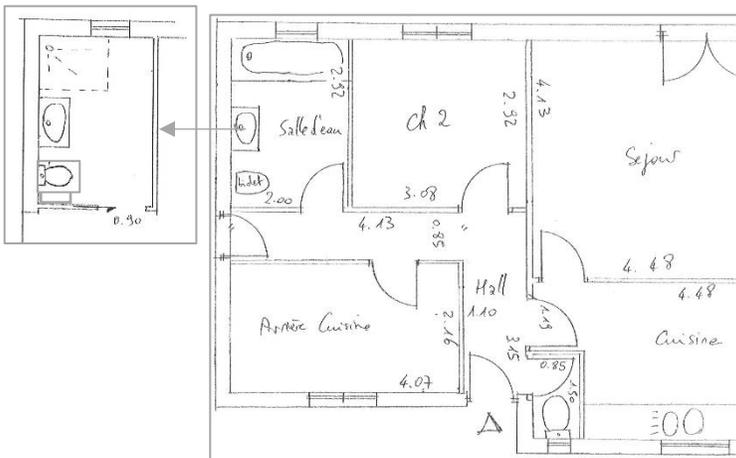
Maison plain-pied de 1972 - 81 m<sup>2</sup>



Couple de retraités - 74 ans – Ménage « Très modeste »



Etat actuel : accès salle de bain étroit, baignoire difficile d'accès, cuvette WC trop basse



<b>Travaux</b>	Adaptation salle de bain : douche à l'italienne, WC réhaussés, porte coulissante...	12 500 € TTC
	<b>Financement</b>	
	ANAH (attribuée par le Département)	5 650 €
	Département	1 000 €
	CC Ile de Noirmoutier	1 500 €
	<b>Total aides</b>	<b>8 150 € (65%)</b>
	Reste à charge	4 350 € (35%)

## QUELLES AIDES ?



PRINCIPAUX DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIÈRES	Revenus « très modestes »	Revenus « modestes »	Revenus « intermédiaires »
<p><b>ANAH Ma Prime Adapt'</b> (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024) Attribuée par le Département</p>	70% du montant HT travaux (aide max. = 15 400 €)	50% du montant HT travaux (aide max. = 11 000 €)	-
<p><b>Département</b></p>	20% du montant HT travaux (aide max. = 1 000 €) en complément ANAH		-
<p><b>Communauté de Communes</b></p>	1 500 € max. / logement pour les dossiers qui n'ont pas d'aides complémentaires (autres que aides ANAH/Département)		-
<p><b>Caisses de retraite</b></p>	Selon caisse de retraite et revenus		-
<p><b>Crédit d'impôt 2024</b></p>	-		25% sur certains équipements

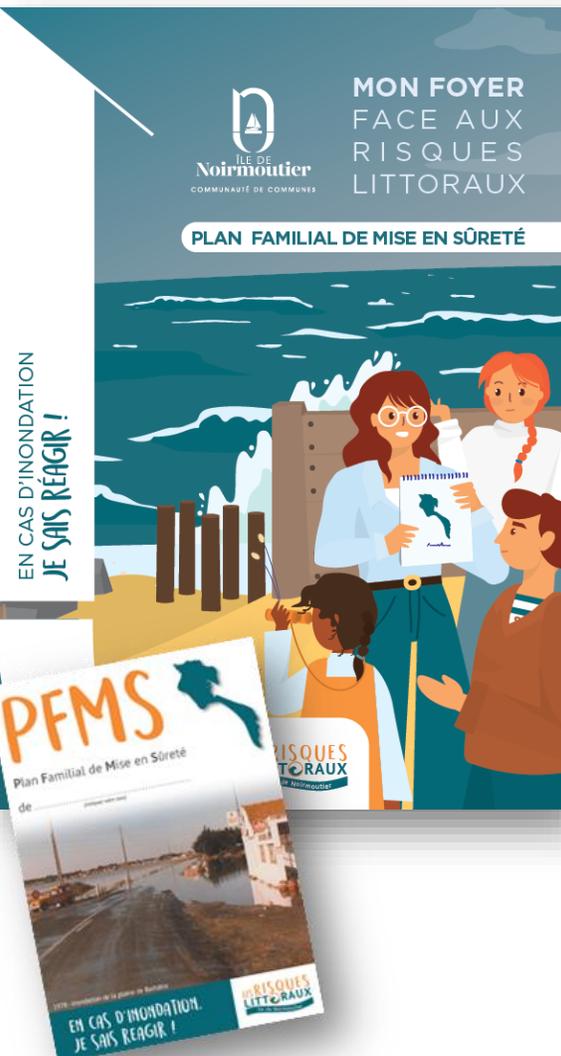
# Quelles conséquences ?

Les conséquences pour mon logement suite à un évènement extrême (submersion marine, tempête, etc).

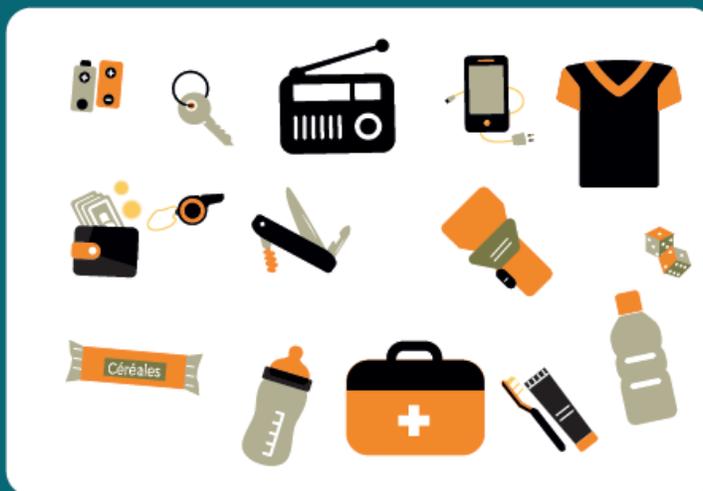


Je mets en place des mesures organisationnelles pour assurer ma sécurité

## EN CAS D'INONDATION JE SAIS RÉAGIR !



### JE COMPOSE MON PACK SÉCURITÉ...



...pour être plus serein le jour où un évènement majeur se produit.

**Je reste informé :** radio à pile, téléphone portable et son chargeur.

**Je reste au sec :** vêtements de rechange, couverture de survie, sac de couchage.

**Je reste organisé :** argent liquide, carte bleue, couteau multifonction, photocopies des assurances, papiers d'identité, doubles des clés (voiture et maison), lampe de poche et piles, sifflet, briquet, de quoi s'occuper, objet avec une valeur sentimentale.

**Je reste en bonne santé :** trousse de secours, de quoi se laver, médicaments et ordonnances, une bouteille d'eau par personne, aliments non périssables.

Les mesures de sauvegarde existantes sur l'île de Noirmoutier :

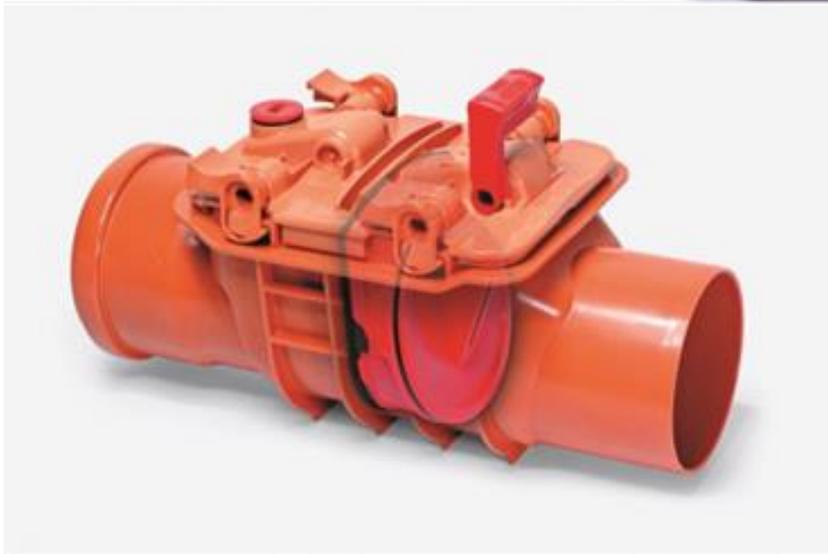


## L'HÉBERGEMENT EN CAS D'URGENCE

Si la situation l'impose, les services de la mairie (CCAS), en lien avec les autorités, organiseront l'accueil des sinistrés dans un ou plusieurs centre(s) d'hébergement d'urgence.

# Quels travaux d'adaptation ?

Je mets en place des mesures techniques pour adapter mon logement



Je participe à l'atelier "Avancée en âge et risque d'inondation"



## Informations, conseils



### Contact et prise de RDV

Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier  
**02 51 35 89 89**

### Guichet de l'Habitat

[habitat@iledenoimoutier.org](mailto:habitat@iledenoimoutier.org)

### Service Prévention des Risques Littoraux

[infopprl@iledenoirmoutier.org](mailto:infopprl@iledenoirmoutier.org)